

Résultats du premier semestre 2010 en forte augmentation, nettement supérieurs aux anticipations de la société

- Commandes de nouveaux systèmes : € 35,6 millions (+ 67 %)^(*)
- Chiffre d'affaires : € 91,8 millions (+ 20 %)^(*)
- Résultat opérationnel : € 8,3 millions
- Résultat net : € 4,4 millions
- Cash-flow libre : € 18,8 millions

^(*) à données comparables

| En millions d'euros (M€) | 1 ^{er} avril - 30 juin ⁽³⁾ | | 1 ^{er} janvier - 30 juin | |
|--|--|-------|-----------------------------------|-------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| Chiffre d'affaires | 48,9 | 37,2 | 91,8 | 74,8 |
| Variation à données comparables (en %) ⁽¹⁾ | +25% | | +20% | |
| Résultat opérationnel | 5,4 | (2,3) | 8,3 | (5,5) |
| Variation à données comparables (en M€) ⁽¹⁾ | +6,3 | | +12,7 | |
| Résultat net | 2,7 | (1,2) | 4,4 | (4,4) |
| Cash-flow libre | 13,8 | (3,3) | 18,8 | 8,3 |
| Capitaux propres ⁽²⁾ | | | 28,6 | 24,7 |
| Endettement financier net ⁽²⁾ | | | 29,4 | 47,8 |

⁽¹⁾ Données comparables : chiffres 2010 traduits aux cours de change 2009

⁽²⁾ Au 30 juin 2010 et 31 décembre 2009

⁽³⁾ Les données du trimestre, pris isolément, n'ont pas fait l'objet d'une revue par les Commissaires aux comptes

Paris, le 29 juillet 2010. Le Conseil d'Administration de Lectra, réuni ce jour sous la présidence d'André Harari, a examiné les comptes consolidés du premier semestre 2010, après revue limitée par les commissaires aux comptes. (Les variations entre 2010 et 2009 sont à données comparables.)

Deuxième trimestre 2010 : commandes, chiffre d'affaires et résultats en forte augmentation, supérieurs aux anticipations de la société

Après sept trimestres consécutifs de forte baisse liée à la crise économique, interrompue par un premier rebond des commandes au quatrième trimestre 2009, le deuxième trimestre 2010 a confirmé le très fort redémarrage de l'activité commerciale enregistré au premier trimestre.

Avec un total de € 18,2 millions, les commandes de nouvelles licences de logiciels et d'équipements de CFAO progressent de 65 % à données comparables et de 73 % à données réelles par rapport au deuxième trimestre 2009 (€ 10,6 millions).

Au total, le chiffre d'affaires s'établit à € 48,9 millions, en croissance de 25 % par rapport au deuxième trimestre 2009. A données réelles, il augmente de 31 %.

Le chiffre d'affaires des nouveaux systèmes (€ 22,1 millions) progresse de 62 %. Les revenus récurrents (€ 26,8 millions) augmentent de 6 %, conjuguant une diminution de 4 % du chiffre d'affaires des contrats récurrents et une hausse de 28 % de celui des pièces détachées et consommables. Ce dernier chiffre confirme l'augmentation des volumes de production des entreprises clientes du Groupe, déjà constatée au cours des deux précédents trimestres.

Le résultat opérationnel (€ 5,4 millions) est nettement supérieur aux anticipations de la société en raison d'un rebond des ventes plus fort que prévu, de marges brutes supérieures, de frais généraux légèrement inférieurs au budget et de cours de change plus avantageux. A données comparables, le résultat opérationnel progresse de € 6,3 millions par rapport à la perte de 2009.

La marge opérationnelle atteint 11,0 % ; au deuxième trimestre 2009, elle était négative de 6,1 %.

Le bénéfice net (€ 2,7 millions) progresse de € 3,9 millions à données réelles par rapport à la perte de 2009.

Cash-flow libre record - Forte diminution de l'endettement financier net

Le cash-flow libre est positif de € 13,8 millions (– € 3,3 millions au deuxième trimestre 2009). Ce montant comprend le remboursement anticipé du crédit d'impôt recherche 2009 (€ 6,2 millions). Hors effet du crédit d'impôt recherche (encaissé, de € 6,2 millions, et comptabilisé mais non reçu au deuxième trimestre, de € 1,5 million), le cash-flow libre est positif de € 9,1 millions.

Au-delà de l'impact de la hausse des résultats, cette bonne performance s'explique par une nouvelle diminution du besoin en fonds de roulement.

Depuis le début de l'année, les dettes financières nettes diminuent de € 18,4 millions pour s'établir, au 30 juin 2010, à € 29,4 millions, contre € 47,8 millions au 31 décembre 2009.

Premier semestre 2010 : Rebond de l'activité commerciale plus rapide et plus fort qu'anticipé

Au total, les commandes de nouvelles licences de logiciels et d'équipements de CFAO (€ 35,6 millions) progressent de 67 % par rapport au premier semestre 2009.

L'Asie-Pacifique augmente de 96 % (126 % en Chine et 280 % en Asie du Sud Est), les Amériques de 78 %, l'Europe, où certains pays sont encore fortement marqués par la crise, de 49 %. Les pays du reste du monde (Afrique du Nord et du Sud, Turquie, Moyen-Orient,...) progressent globalement de 39 %. Tous les marchés sectoriels – mode, automobile, ameublement, autres industries – ont contribué au rebond des commandes. C'est dans l'automobile que le rebond a été le plus fort.

Par rapport au premier semestre 2007, dernière année avant la crise, les commandes demeurent encore en retrait de 38 %.

Le chiffre d'affaires des nouveaux systèmes (€ 40,0 millions) progresse de 46 % et représente 44 % du chiffre d'affaires global (36 % en 2009). L'accroissement de 8 points de sa part relative dans le chiffre d'affaires total reflète la vigueur de la dynamique de croissance retrouvée de l'activité commerciale. Les revenus récurrents (€ 51,8 millions) augmentent de € 2,8 millions (+ 6 %).

Au total, le chiffre d'affaires du premier semestre (€ 91,8 millions) progresse de 20 % à données comparables et de 23 % à données réelles.

Le carnet de commandes de nouvelles licences de logiciels et d'équipements de CFAO (€ 15,0 millions au 30 juin 2010) augmente de € 2,1 millions par rapport au 31 décembre 2009. Il comprend € 12,5 millions livrables au second semestre 2010 et € 2,5 millions en 2011.

Amélioration importante des équilibres opérationnels et financiers du Groupe

Le taux de marge brute global s'établit à 72,0 %. A données comparables, il s'élève à 71,6 % et progresse de 0,6 point par rapport au premier semestre 2009.

L'évolution du mix produits, caractérisée par une progression de la part du chiffre d'affaires des équipements de CFAO et des pièces détachées et consommables dans le chiffre d'affaires global, aurait dû conduire mécaniquement à une diminution du taux de marge brute global. Cet effet est plus que compensé par la

forte progression des taux de marge brute de chaque ligne de produits, démontrant à nouveau la compétitivité et la forte valeur ajoutée de l'offre produits de Lectra.

Grâce aux mesures d'économies prises en 2009, les frais généraux fixes (€ 51,9 millions) diminuent de € 4,8 millions (- 9 %).

Le résultat opérationnel (€ 8,3 millions) progresse de € 12,7 millions à données comparables par rapport à la perte (€ 5,5 millions) du premier semestre 2009. A données réelles, il s'améliore de € 13,8 millions alors que le chiffre d'affaires progresse de € 17,1 millions, une performance qu'il convient de souligner.

La marge opérationnelle s'élève à 9,1 % et augmente de 15,4 points à données comparables par rapport à la marge négative de 7,3 % du premier semestre 2009.

Le bénéfice net (€ 4,4 millions) progresse de € 8,7 millions à données réelles par rapport à la perte nette de € 4,4 millions du premier semestre 2009.

Le cash-flow libre est positif de € 18,8 millions. Hors effet du crédit d'impôt recherche, il est de € 15,5 millions alors que le résultat avant impôts s'élève à € 5,9 millions, reflétant la capacité du modèle économique de Lectra de générer du cash-flow libre.

La High Court of Justice de Londres déboute Induyco de son action en annulation de la sentence rendue par le tribunal arbitral international le 21 octobre 2009

Par une décision rendue le 1^{er} juillet 2010, la High Court of Justice de Londres a débouté Induyco de son action en annulation de la sentence arbitrale rendue à Londres le 21 octobre 2009 et a alloué à Lectra l'indemnisation des frais et honoraires exposés à l'occasion de cette procédure.

Par sa sentence, le tribunal arbitral constitué conformément aux règles de la Chambre de Commerce Internationale avait alloué à Lectra des dommages et intérêts dont le montant total au 30 juin 2010 est de € 25,6 millions (garanti à hauteur de € 15,1 millions par des garanties bancaires consenties à Lectra par Induyco en application du contrat d'acquisition).

Induyco s'était opposée au paiement de cette indemnisation et avait engagé des actions judiciaires en Espagne pour contester l'exécution des garanties bancaires, et en Angleterre pour contester la sentence arbitrale.

La décision rendue le 1^{er} juillet 2010 par la High Court of Justice met un terme à l'action diligentée en Angleterre et conforte la position de Lectra selon laquelle les actions engagées en Espagne pour suspendre l'exécution des garanties bancaires – dont les audiences sont maintenant prévues au second semestre 2010 – sont dépourvues de tout fondement.

Lectra est plus que jamais résolue à faire valoir fermement ses droits et à poursuivre le recouvrement de sa créance au titre de la sentence arbitrale.

A ce stade, la société n'a pas enregistré dans ses comptes le montant de l'indemnisation par le tribunal arbitral.

Perspectives 2010 revues à la hausse

L'environnement macroéconomique s'est amélioré au premier semestre, sans toutefois être revenu à la situation d'avant-crise. Par ailleurs, la situation des différentes régions et des différents marchés sectoriels de l'entreprise reste hétérogène.

Une nouvelle détérioration de la situation reste cependant possible, notamment en Europe et aux Etats-Unis.

Le fort rebond des commandes enregistré au premier semestre, le carnet de commandes au 30 juin et la bonne tenue des paramètres du plan 2010, associés à une parité euro / dollar qui resterait proche de son

niveau actuel, permettent à la société d'envisager des résultats nettement supérieurs à ses anticipations pour l'exercice 2010 formulées le 11 février, puis le 29 avril lors de la publication des résultats du premier trimestre.

La principale variable, pour le second semestre, demeure le chiffre d'affaires des nouveaux systèmes.

Dans l'hypothèse où l'activité commerciale ralentirait, tout en restant en légère croissance par rapport au second semestre 2009, le chiffre d'affaires de l'exercice 2010 serait proche de € 180 millions et le résultat opérationnel proche de € 15 millions (hors éléments à caractère non récurrents éventuels). La marge opérationnelle serait d'environ 8,3 %.

Si la dynamique commerciale constatée au premier semestre se maintenait, toute augmentation de € 1 million du chiffre d'affaires des nouveaux systèmes par rapport à l'hypothèse précédente se traduirait par une augmentation d'environ € 0,4 million du résultat opérationnel.

Le taux de progression des commandes du second semestre devrait néanmoins être plus modéré, du fait d'une base de comparaison plus élevée, le montant des commandes du second semestre 2009 ayant déjà enregistré une amélioration par rapport à 2008, grâce au rebond du quatrième trimestre.

Ces hypothèses reposent sur une parité moyenne de \$ 1,35 / € 1 au second semestre 2010. Le 4 mai 2010, la société a en effet couvert son exposition nette estimée au dollar américain pour le second semestre par l'achat d'une série d'options de vente de dollars (*puts*) à un prix d'exercice de \$ 1,35 / € 1.

Dans tous les scénarios, la société anticipe un cash-flow libre positif au second semestre.

Par ailleurs, l'encaissement des € 25,6 millions alloués par le tribunal arbitral international permettrait de ramener son endettement net à un faible niveau.

Confortée par les résultats du premier semestre, la société est confiante sur la solidité de son modèle économique et ses perspectives de croissance à moyen terme.

Les résultats financiers du troisième trimestre 2010 seront publiés le 28 octobre. Le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers du premier semestre 2010 sont disponibles sur lectra.com.

Avec près de 1 400 collaborateurs dans le monde, Lectra est leader mondial des logiciels, des équipements de CFAO et des services associés dédiés aux entreprises fortement utilisatrices de tissus, de cuir et de tissus industriels. Lectra s'adresse à un ensemble de grands marchés mondiaux tels que la mode (habillement, accessoires, chaussure), l'automobile (sièges et intérieurs de véhicules, airbags), l'ameublement, ainsi qu'une grande variété d'autres industries (l'aéronautique, l'industrie nautique, les éoliennes,...).

Lectra (code ISIN FR0000065484) est cotée sur Euronext Paris (compartiment C).

Pour plus d'informations sur Lectra : lectra.com